

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2025

SIMPLIFICATION DU DROIT DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT - (N° 1378)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 8

présenté par

M. Woerth, Mme Pouzyreff, Mme Klinkert, M. Ledoux, M. Marion, Mme Le Nabour, M. Rousset,
Mme Miller, Mme Spillebout, M. Laussucq, Mme Rousselot, Mme Ronceret et Mme Vignon

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.